

## Descriptif de module

**Domaine :** Santé

**Filière :** Sage-femme

**1. Intitulé du module :** La sage-femme et sa clientèle : vulnérabilité et pathologies courantes durant les périodes de grossesse, d'accouchement et néonatale

2019-2020

**Code :** BSc – S.SF.370.1006.F.12

**Type de formation :**

Bachelor  Master  MAS  CAS  Autre

**Niveau :**  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé  Module spécialisé  Autre...

**Type :**  Module principal  Module lié au module principal  Module facultatif ou complémentaire  Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  Autre  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 6

**Langue principale d'enseignement**

Français  Allemand  Italien  Anglais  Autre

### 3. Prérequis

Avoir validé le module  avoir suivi les modules  Pas de prérequis  Autre :

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Compétences visées

##### Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

##### Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : compétences : 1.1, 1.2, 1.3,1.4
- 2. Rôle de communicatrice : compétence 2.2, 2.3
- 3. Rôle de collaboratrice : compétence 3.1
- 4. Rôle de manager : compétence 4.2
- 5. Rôle de promotrice de la santé (Health Advocacy) compétence 5.1
- 6. Rôle d'apprenantes et de formatrices compétence 6.4
- 7. Rôle de professionnelle compétence 7.2

#### But :

Démontrer le développement de compétences professionnelles sage-femme pour les situations de vulnérabilité et les pathologies courantes durant les périodes de grossesse, d'accouchement et néonatale

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer les principales pathologies materno-foetales et néonatales ainsi que les interventions spécifiques
- Démontrer un raisonnement clinique cohérent et argumenté (diagnostics, pronostics et décisions)
  - En détectant les écarts de la norme à l'aide des moyens cliniques et paracliniques appropriés
  - En identifiant les facteurs de risque potentiels en s'appuyant à la fois sur les données anamnestiques et sur les connaissances théoriques

- Intégrer au raisonnement clinique les ressources et souhaits de la femme et de sa famille
- Identifier les limites du rôle professionnel autonome, en collaborant interdisciplinairement à bon escient
- Démontrer l'intégration d'une démarche réflexive systématique.
- Intégrer la promotion de la santé, en s'adaptant aux situations spécifiques des femmes, des couples et des familles.

## 5. Contenus et formes d'enseignement

### Contenus

- Pathologies du 1<sup>er</sup> tiers de la grossesse
- Menace d'accouchement prématuré
- Physiopathologies des annexes fœtales
- Hémorragies ante et postpartum
- Physiopathologie du bien-être fœtal et lecture-analyse CTG
- Maladies spécifiques à la grossesse (pré-éclampsie, diabète gestationnel)
- Anomalies du travail (dystocies mécanique/dynamique)
- Néonatalogie : nouveau-né à risque, devenir des nouveau-nés à risque, reflux gastro-oesophagien et constipation
- Prévention « tabac/alcool »
- Pharmacologie en obstétrique
- Dénû de grossesse
- Certification réanimation néonatale :Start4neo®
- Introduction au matériel de suture et à la suture périnéale
- Deuil en périnatalité
- Atelier de simulation postpartum immédiat complexe et
- Atelier accouchement dystocique
- Simulation CTG pathologique
- Ateliers réflexifs : développement du rôle professionnel en situation complexe

### Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers divers
- Simulation
- Travail de groupe, analyse de cas complexes, ateliers réflexifs

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral

Écrit

Pratique

Théorique

- Modalités

Évaluation écrite et évaluation orale

Cours obligatoires : en cas d'absence répétées ou d'absentéisme un travail supplémentaire peut être demandé

- Date des examens : semaine 29, test écrit et évaluation orale individuelle.

### Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module.

Chaque partie doit être validée pour elle-même.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à l'évaluation

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux parties de l'évaluation sommative sont insuffisantes (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux parties de l'évaluation sommative sont insuffisantes (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible

Pas de remédiation possible

### Remédiation

#### Modalités :

La/les partie(s) échouée(s) doit/vent être refaite(s)

Date : semaines 36-37

NB : La qualification obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

### Répétition

**Modalités** : Répétition du module.

Selon l'article 16, al 3 du règlement de filière du Bachelor of Sciences HES-SO de sage-femme du 15.07.2014, la modalité de répétition fait l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, précisant les exigences et les conditions de réussite.

**Délai** : année académique suivante.

**Conditions de validation du module :**

Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition. La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).

En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

**8. Remarques**

**9. Bibliographie**

**10. Enseignants**

- Enseignantes de la filière sage-femme
- Chargés de cours externes

**Noms des responsables de module** : M. Caldelari

C. Haydar

D. Waller

Descriptif validé le 13.09.2019

Par : N. Oberhauser